

*des Belles-Lettres de Corse, sous les auspices du Marquis de Curzay.* Il lut aussi des vers faits par Mr. d'Herbain, connu par plusieurs pièces lyriques; & la lecture de tous les ouvrages étant finie, Mr. de Curzay remercia l'Académie par le discours que nous avons rapporté dans notre Journal de Janvier dernier, page 52, & proposa le sujet des deux prix, dont nous avons parlé dans l'Article littéraire du même Journal, page 16.

III. Les prix de l'Académie de *Corse* seront distribués le 25. Août, Fête de St. Louis. Le même jour l'Académie Française de *Paris* donnera aussi trois prix, dont un d'éloquence, fondé par Mr. de Balzac, l'un des Quarante de cette Académie : *Jusqu'à quel point le Sage doit avoir égard aux jugemens des hommes*; conformément à ces paroles de l'Écriture Sainte : *Omnia probate, quod bonum est tenete.* EPROUVEZ toutes choses, retenez ce qui est bon. 1. Epit. de St. Paul aux Thessal. chap. v. vers. 21. Il faudra que le discours ne soit que d'une demie heure de lecture au plus, & qu'il finisse par une courte prière à JESUS-CHRIST. On ne recevra aucun discours sans une approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de *Paris*, & y résidans actuellement. Ce même jour elle donnera le prix de Poësie, fondé par Mr. de Clermont-Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, & l'un des Quarante de l'Académie. Le sujet qu'elle propose est : *Les Lettres ont autant contribué à la gloire de Louis XIV, qu'il avoit contribué lui-même à leur progrès.* La pièce n'excédera point le nombre de cent vers; & on y ajoutera une courte prière à DIEU pour le Roi, séparée du corps de l'ouvrage, & de telle mesure de vers qu'on voudra. Elle donnera aussi le même jour,